



Ministre de l'Intérieur

**Police**

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Rue Fritz Toussaint, 8  
1050 Bruxelles  
Tél 02 554 43 16

NOTE DE SERVICE  
Numéro d'émission SSGPI-RIO 2013/928  
Date d'émission 19-04-2013  
Degré de PUBLIC  
classification

Destinataires Aux chef de corps et au comptable spécial de la police locale

**OBJET** Contrôle par le service inspection de l'ONSSAPL – Délai de régularisation

**1. Ratione personae**

Le chef de corps et le comptable spécial de la zone de police locale.

**2. Ratione materiae**

Le service inspection de l'ONSSAPL procède actuellement au contrôle des zones de police locales en ce qui concerne la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011.

Les inspecteurs de l'ONSSAPL contrôlent pour ce faire la régularité des perceptions et des recouvrements des cotisations de la sécurité sociale.

Lorsque l'inspection sera terminée, un rapport de contrôle sera rédigé, reprenant les constatations et les remarques des inspecteurs.

Dans le rapport, il sera également mentionné une date d'échéance pour laquelle l'administration locale devra rectifier les irrégularités constatées par l'ONSSAPL (*"L'administration s'engage à effectuer les régularisations dont question pour le xx/xx/2013"*).

Suite à un entretien entre le SSGPI et l'ONSSAPL, il a été convenu que la date proposée dans le rapport de contrôle ne devait pas être respectée à la lettre. Le SSGPI peut, pour les régularisations qui sont encore à effectuer, tenir compte du planning qu'il a lui-même proposé, même si cette date se situe après celle mentionnée dans le rapport de contrôle de l'ONSSAPL.

**3. En résumé...**

La date d'échéance qui figure dans les rapports de contrôle de l'ONSSAPL, ne constitue pas une date butoir. Le SSGPI peut, pour les régularisations, tenir compte du planning proposé par le SSGPI, même si cette date se situe après celle mentionnée dans le rapport de contrôle.

Pour de plus amples informations, vous pouvez toujours prendre contact avec le responsable du satellite compétent au 02/ 55 44 316.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

  
Robert ELSSEN  
Directeur-Chef de service f.f.

Copie: - ONSSAPL – Inspection (pour info)